



Rsi cotisation... help me please!!!

Par **zinofire**, le **24/10/2012 à 18:27**

madame monsieur bonjour, rnrnje viens vers vous tous car je suis un peut perdu et aurai grandement besoin de vos lumieres, je vous expose mon probleme: rnrnau troisieme trimestre 2009 j'étais salarié d'une PME et j'ai descidé de creer une micro entreprise en parrallele afin de me constituer un complement de salaire. rnrnle probleme est le suivant, cette micro entreprise à été ouverte seulement durant ce troisieme trimestre 2009; rnlle RSI m'envoie les hussiers aujourd'hui pour des cotisations sur cette periode que je n'ai pas payer rnrnhors deux choses m'ont poussées à ne pas payer rnl la premiere un chiffre d'affaire NUL, pas une seule facture émise tous cela declarer au RSI rnrnla seconde : je cotisais deja pōur un régime de sécurité sociale de par mon activité salariale au sein d'une PME (prelevé directement sur mes fiches de payes comme tout le monde) sur la meme periode. rnrnsi je ne fais pas erreur je ne doit donc rien au RSI. rnrnsi vous le pouvez, eclairez moi car je dispose d'un delai tres court pour regler l'huissiez; rnrnd'avance merci de votre aide.

Par **trichat**, le **24/10/2012 à 20:32**

Bonjour,rnrnCi-dessous lien vers site officiel vos droits service public
:rnrn<http://vosdroits.service-public.fr/professionnels-entreprises/F23961.xhtml>rn rnVous trouverez un lien vers "calculer vos cotisations", module de calcul fourni par l'APCE (agence pour la création d'entreprise). Ceci doit vous permettre de vous assurer que vous n'aviez rien à payer. Personnellement, mais j'ai un petit doute, je crois qu'il y a un montant forfaitaire à payer en absence de chiffre d'affaires. rnMais ce n'est pas très simple.rnrnJe pense que vous n'avez pas oublié de faire les démarches de radiation au CFE.rnrnCordialement.